

Le quotidien du Tribunal d'instance de LURE

En feuilleton sur France 3 Bourgogne

3 Bourgogne-Franche-Comté



Initiative originale que celle prise cette semaine par France 3 Bourgogne Franche-Comté pour expliquer quelques nouvelles dispositions apportées par la loi de modernisation de la Justice.

La chaîne de télévision régionale a choisi de raconter dans un feuilleton de 4 petits épisodes de 2 à 3 minutes chacun diffusés du lundi 20 au jeudi 23 février à 19h20 chaque soir, le quotidien d'une petite juridiction, celle de LURE, entre Vesoul et Belfort.

Tour à tour juges d'instances, délégué du procureur de la République, conciliateur de justice et greffière racontent leurs missions et domaines d'intervention.

« Au tribunal d'instance de LURE, c'est la proximité avec le justiciable qui fait la différence, commente la journaliste. Il y a bien sûr les audiences devant les juges mais avant d'en arriver là tout est fait pour éviter les procédures ».

Dans le bureau du conciliateur, une femme, précisément venue ce jour le saisir d'un litige de voisinage. Un problème de haie mal taillée. **« Je vais convoquer votre voisin à la mairie, pour éviter des déplacements inutiles. On écouterait et on essaierait de régler le problème »** explique le conciliateur.

L'art du compromis

« L'art du compromis c'est toute la mission du conciliateur poursuit le reportage Il est un interlocuteur indépendant,

neutre impartial et aujourd'hui incontournable dans le monde judiciaire ».

« Les gens ne se parlent plus. Il suffit d'un détail qui fait que les choses s'enveniment témoignent encore le conciliateur. Ils viennent alors nous voir. On essaie de réconcilier les parties. Parfois ce n'est pas toujours possible. Notre rôle est de trouver des solutions amiables pour éviter le tribunal ».

Une loi de modernisation de la justice a été adoptée fin 2016 ponctuée le reportage de France 3 Bourgogne. **« Elle remanie profondément les missions des juges et l'organisation des tribunaux pour les désengorger et rendre la justice plus accessible. Ça tombe bien. Éviter le tribunal c'est aussi le souhait des justiciables ».**

Le feuilleton est disponible en intégralité sur internet

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/haute-saone/quotidien-justice-au-tribunal-instance-lure-1199543.html>